



COPROPRIÉTÉ

Assemblées générales en copropriété

1 jour

Présentiel

Réf. AG-430

Horaires :

9h - 12h / 13h - 17h

Modalités et délais d'accès :

Les dates sont définies avec l'organisme exprimant le besoin. Possibilité de regrouper des stagiaires sur une même session

Prérequis :

Aucun prérequis

Moyens pédagogiques :

Enseignement théorique et cas pratique - support théorique - certificat de réussite ou attestation de suivi

Accessibilité :

Places limitées, locaux accessibles aux personnes à mobilité réduite

Moyens d'évaluation de la formation : Mise en situation au travers d'un cas pratique - questionnaire à choix unique en fin de formation - grille d'évaluation

Objectifs pédagogiques

- Comprendre les étapes clés d'organisation et de tenue d'une assemblée générale
- Maîtriser les obligations légales du syndic en amont, pendant et après l'AG
- Adopter une posture professionnelle pour anticiper ou désamorcer les tensions
- Assurer le suivi des décisions prises et la communication post-AG

Assemblées générales en copropriété

Programme

Jour 1 :

Maîtriser l'organisation et la gestion d'une assemblée générale

► 9h - 10h30 : Avant l'AG

- Préparation de l'ordre du jour
- Convocation : délais, mentions obligatoires, envoi
- Constitution du dossier de séance : budget, devis, rapports

► 10h30 - 12h : Pendant l'AG

- Rôle du syndic, du président et du secrétaire de séance
- Déroulement des votes : règles de quorum, majorités
- Gestion des tensions et oppositions : outils de posture neutre et reformulation
- Introduction à la médiation en AG

► 13h - 15h : Après l'AG

- Rédaction du procès-verbal : mentions obligatoires, communication
- Suivi des décisions et exécution : délais, obligations de moyens

► 15h - 17h : Cas pratique final

- Simulation d'une AG tendue : jeu de rôle (syndic, copropriétaire, président) et débrief collectif